

liberty, and certainly do not despair of attaining it.

I do not know whether my reflections on the lessons to be learnt from these ten months of work have conveyed the impression that I am discouraged. That was certainly not my intention. The provisions of the Charter have placed a very heavy responsibility on the shoulders of our respective countries. We cannot help, I think, being a little alarmed by the immensity of the obstacles confronting us. But we do know that there is no other organization in the whole world which can take the place of the United Nations, and that the latter must succeed because this is essential.

My country, which has been the first victim of so many recent wars, is, I think, more conscious than any other of these obstacles and of the need to overcome them. If it is an asset for any institution to make an easy start in an atmosphere of enthusiasm, it must be admitted that we do not enjoy the benefit of that asset. But the great achievements of mankind, works that will withstand the onslaught of time, are not accomplished easily. From the very adversities besetting our task we shall find the strength we need to face them, patient perseverance in stormy times and the unshakeable will to build a better world.

*The continuation of the discussion was adjourned to the next meeting.*

*The meeting rose at 7 p.m.*

## FORTY-FIRST PLENARY MEETING

Held on Tuesday, 29 October 1946 at 11 a.m.

### CONTENTS

Page

- |   |     |
|---|-----|
| 95. General discussion (continuation)<br>Speeches by Mr. el-Khoury (Syria), Mr.<br>Costa du Rels (Bolivia), General Romulo<br>(Philippine Republic), Mr. van Kleffens<br>(Netherlands), Mr. Saint-Laurent<br>(Canada) and Mr. Belt (Cuba) ..... | 811 |
| 96. Report of the Credentials Committee .....   | 830 |

*President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).*

### 95. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*):  
We shall now continue the general discussion.

Mr. EL-KHOURI (Syria): The meeting of the General Assembly is a good occasion for self-examination. It affords an opportunity for a backward look on the progress achieved and for a forward searching of new goals and of wider horizons.

The reports of the Secretary-General, the Security Council and the Social and Economic Council give us ample material for this necessary and beneficial self-examination.

qui a si longuement et durement lutté pour sa liberté, et qui, certainement, ne désespère pas de la liberté.

Je ne sais si, en réfléchissant comme j'ai essayé de le faire tout à l'heure sur les leçons que nous devons tirer de ces dix mois d'activité, j'ai pu donner une impression de découragement. Ce n'est certes pas mon intention. Les dispositions de la Charte ont attribué à nos pays respectifs une très lourde responsabilité. Nous ne pouvons, je pense, sans quelque angoisse, prendre la mesure des obstacles qui sont devant nous. Mais nous savons qu'il n'y a pas, dans le monde, d'autre organisme qui puisse prendre la place des Nations Unies, et que celles-ci doivent réussir parce qu'elles sont indispensables.

Mon pays, qui a été la première victime de tant de guerres récentes, est plus conscient, je crois, quaucun autre, des obstacles et de la nécessité de les surmonter. Si c'est une force, pour une institution nouvelle, de débuter dans l'enthousiasme et la facilité, il faut reconnaître que nous n'avons pas pour nous cette force. Mais les grandes choses humaines, les œuvres durables, ne se font pas dans la facilité. Nous saurons tirer des difficultés mêmes de notre tâche les vertus nécessaires pour y faire face, la longue patience dans les orages et l'inébranlable volonté de construire un monde meilleur.

*La suite de la discussion est ajournée à la prochaine séance.*

*La séance est levée à 19 heures.*

## QUARANTE ET UNIÈME SEANCE PLENIÈRE

Tenue le mardi 29 octobre 1946, à 11 heures

### TABLE DES MATIERES

Pages

- |  |     |
|--|-----|
| 95. Discussion générale (suite). Discours de M. el-Khoury (Syrie), de M. Costa du Rels (Bolivie), du général Romulo (République des Philippines), de M. van Kleffens (Pays-Bas), de M. Saint-Laurent (Canada) et de M. Belt (Cuba) ..... | 811 |
| 96. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs .....  | 830 |

*Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).*

### 95. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale. La parole est à M. el-Khoury, représentant de la Syrie.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*): La réunion de l'Assemblée générale nous offre une excellente occasion de procéder à un examen de conscience. Elle nous permet de jeter un regard en arrière sur les progrès accomplis et de scruter l'avenir afin d'y découvrir des buts nouveaux et de plus vastes horizons.

Les rapports du Secrétaire général, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, nous fournissent une ample matière à cette introspection nécessaire et profitable.

The Syrian delegation wishes, first of all, to express its satisfaction at the progress achieved by the Organization during the first few months of its history. This period of infancy was, of necessity, a difficult one. And, while we do not wish in any way to overlook the shortcomings and excusable delay of some aspects of the Organization's work, we note with pleasure and increasing hope the many valuable and positive results already obtained in such a short period.

I believe that these reports will give good satisfaction to the Members in the main Committees where they will be studied.

I wish, in particular, to express my appreciation for the efficient way in which the Secretary-General and his collaborators have undertaken the hard task of starting and establishing the administrative machinery of the Organization. As Chairman of the Administrative and Budgetary Committee, I am gratified to see that the numerous recommendations of the Committee, as adopted by the General Assembly, were deliberately executed with energy, firmness and wisdom.

I would like also to call the attention of the General Assembly to that section of the Secretary-General's report which deals with trusteeship and Non-Self-Governing Territories. It is the fervent hope of this Assembly, representing world democracy, that the Trusteeship Council be set up as soon as possible, and that energetic steps be soon taken by all concerned, under the aegis of the Charter, to make it possible for peoples under mandate to attain the stage at which they are competent in self-government or independence, in conformity with the provisions of the Charter. These provisions lay a strong obligation on all of us to see that the fundamental and inalienable rights of all such peoples are decisively and internationally recognized, and their legitimate aspirations realized.

On this occasion the Syrian delegation voices its full agreement with, and support of, the statement in the supplementary report of the Secretary-General regarding Non-Self-Governing Peoples.

This indeed is incumbent upon us by virtue of Chapter XI of the Charter, in which Members of the United Nations administering dependent territories have taken upon themselves the solemn pledge to accept as a sacred trust the obligation to promote to the utmost, within the system of international peace and security, the well-being of the inhabitants of the territories under their administration.

We attach great importance to this Chapter of the Charter. In our view, it represents one of the most significant advances of the Charter over all previous instruments or international conventions. For this is the first time in history that such a pledge has been taken by the responsible nations of the world, and that a universal

La délégation syrienne tient tout d'abord à exprimer sa satisfaction des progrès accomplis par l'Organisation au cours des premiers mois de son histoire. Cette période de début a été forcément difficile. Sans vouloir en aucune manière fermer les yeux sur les faiblesses et les lenteurs excusables que l'on peut relever, à certains points de vue, dans l'œuvre de l'Organisation, nous sommes heureux de constater avec un espoir grandissant le nombre et l'importance des résultats acquis en si peu de temps.

Je crois que les rapports dont j'ai parlé seront jugés satisfaisants, lorsqu'ils seront étudiés par les Membres de cette Assemblée siégeant dans les grandes commissions.

Je tiens tout particulièrement à rendre hommage au Secrétaire général et à ses collaborateurs pour l'habileté avec laquelle ils se sont attaqués à la tâche ardue qui consistait à mettre en mouvement et sur pied le mécanisme administratif de l'Organisation. En ma qualité de Président de la Commission des questions administratives et budgétaires, je suis heureux de constater que les nombreuses recommandations de la Commission, adoptées par l'Assemblée générale, sont véritablement mises en œuvre avec énergie, fermeté et sagesse.

Je désirerais également attirer l'attention de l'Assemblée générale sur la partie du rapport du Secrétaire général qui traite de la tutelle et des territoires non autonomes. Cette Assemblée, qui représente la démocratie mondiale, espère que le Conseil de tutelle sera constitué aussitôt que possible. Elle espère aussi que tous les intéressés prendront, sous l'égide de la Charte, des mesures énergiques pour que les populations des territoires sous mandat aient la faculté d'atteindre le degré d'autonomie ou d'indépendance auquel ils ont droit conformément aux dispositions de la Charte. Ces dispositions nous imposent à tous l'obligation impérieuse de veiller à ce que les droits fondamentaux et imprescriptibles de toutes ces populations soient catégoriquement et internationalement reconnus, et que leurs aspirations légitimes soient réalisées.

A ce propos, la délégation syrienne approuve et appuie sans réserve la partie du rapport complémentaire du Secrétaire général qui a trait aux populations qui ne s'administrent pas elles-mêmes.

Ce devoir, en vérité, nous incombe en vertu du Chapitre XI de la Charte, aux termes duquel les Membres des Nations Unies administrant des territoires non indépendants ont solennellement accepté comme une mission sacrée l'obligation de favoriser dans toute la mesure possible, dans le cadre de la paix et de la sécurité internationales, la prospérité des habitants des territoires qu'ils ont la charge d'administrer.

La délégation syrienne attache une grande importance à ce chapitre de la Charte. A ses yeux, il constitue un des progrès les plus marquants que la Charte apporte par rapport aux précédents instruments ou conventions internationales. C'est en effet la première fois, dans l'histoire du monde, que les nations responsables

and official concern has been expressed for the fate of dependent peoples.

The Security Council, immediately after its creation, began to handle serious international problems, although it has not been able to reach decisive results with respect to some of them, for reasons which we hope to see limited. The Syrian delegation is delighted to note that, in the case which it presented to that body during its session in London in February last, concrete results were obtained, and the rights of Syria and Lebanon were respected and upheld. This is an indication that the Council has within itself the possibilities of achieving the goal for which it was established in defending the right of nations, irrespective of the strength of the opposing parties and without discrimination between small or big States.

This goal can never be attained in full, however, unless force or threat of force is placed beyond the reach of individual nations. Force, in accordance with the Charter, can only be used for the common interest of the United Nations in suppressing aggression, in maintaining peace and security. The determination of who is the aggressor, who ought to be brought to order, should not be left to the arbitrary will of any single Power, but to the collective and considered judgment of a body representing all peace-loving nations.

Furthermore, this power in the hands of such a body will not serve the ideals of the Charter, unless each and every one of its Members is animated not only by a desire for peace, but also by a yearning for justice. The whole course of human history is a witness to the fact that there can never be true and stable peace without justice, fair play and a real sharing of ideals.

As a small and peace-loving country, Syria is resolved to do its duty in serving this cause of peace based on justice, and remains loyal to the precepts of the Charter. But it firmly believes — and takes this occasion to express this belief in all frankness and sincerity — that the maintenance of peace depends primarily, not upon the small, but upon the big Powers. Small States by themselves can hardly ever disturb world peace, and are unlikely to do so. The dispositions of the big Powers alone are to be counted in this respect. And since these big Powers themselves have sponsored the United Nations, and since they gave birth to this Organization from Moscow to Dumbarton Oaks and to San Francisco, we can look to the future with hope and confidence, in spite of what we hear and read, from time to time, about their differences on details.

For these Powers know, more than any others, the increasingly devastating effects of war. They are surely convinced, by the bitter experiences of the last two world conflicts, that even the victor is also subjected to terrible losses and suf-

prennent un engagement relatif aux destinées des peuples non indépendants et que toutes les nations expriment officiellement l'intérêt qu'elles portent à ces peuples.

Aussitôt après sa création, le Conseil de sécurité a commencé à traiter de graves problèmes internationaux; pourtant, il n'a pu, dans certains cas, parvenir à un résultat décisif, et cela pour des raisons que nous espérons voir en partie disparaître. La délégation syrienne constate que, dans le cas qu'elle a soumis au Conseil pendant la session de Londres, en février dernier, des résultats concrets ont été acquis, et que les droits de la Syrie et du Liban ont été respectés et soutenus. Ceci tend à montrer que le Conseil possède en puissance les moyens de réaliser les fins pour lesquelles il a été créé, à savoir la défense du droit des nations, sans égard à la force des parties en présence, et sans distinction entre grands et petits Etats.

Il sera toutefois impossible d'atteindre complètement le but fixé si l'on ne met pas les nations hors d'état de recourir individuellement à la force, ou à la menace d'employer la force. La force, selon la Charte, ne peut être employée que dans l'intérêt commun des Nations Unies, pour réprimer l'agression et maintenir la paix et la sécurité. Quant il s'agit de déterminer qui est l'agresseur et qui doit être mis à la raison, il ne faut pas s'en remettre à la décision arbitraire d'une seule Puissance, quelle qu'elle soit, mais à la décision collective et réfléchie d'un organisme représentant toutes les nations pacifiques.

En outre, l'exercice de ce pouvoir par un tel organisme ne servira l'idéal de la Charte que si chacun de ses Membres est animé non seulement d'un désir de paix, mais aussi d'un ardent désir de justice. L'histoire de l'humanité tout entière témoigne qu'il ne saurait y avoir de paix véritable et stable sans justice, sans franchise et sans une réelle communauté d'idéals.

En tant que petit pays pacifique, la Syrie est résolue à faire son devoir en servant cette cause d'une paix fondée sur la justice, et reste fidèle aux préceptes de la Charte. Mais elle croit fermement — et elle saisit cette occasion pour exprimer sa conviction en toute franchise et sincérité — que le maintien de la paix dépend, avant tout, fion des petits Etats, mais des grandes Puissances. Les petits Etats ne peuvent guère, à eux seuls, troubler la paix du monde, et il est peu vraisemblable qu'ils le fassent. Seules les tendances des grandes Puissances entrent en ligne de compte à cet égard. Et comme ce sont ces Puissances elles-mêmes qui ont lancé l'idée des Nations Unies, et qui ont donné naissance à l'Organisation actuelle, à Moscou, à Dumbarton Oaks et à San-Francisco, nous pouvons envisager l'avenir avec espoir et avec confiance, en dépit de ce que nous pouvons lire et entendre de temps en temps, sur les divergences de vues de ces Puissances sur des points de détail.

Car, mieux que toutes les autres, ces Puissances connaissent les effets toujours plus destructeurs de la guerre, et la dure expérience des deux derniers conflits mondiaux les ont certainement convaincues que le vainqueur lui-

fering, making him not much more fortunate than his defeated enemy. We may be sure that the great leaders of world policy are too wise to let the world be exposed again to universal destruction.

We have repeatedly heard reassuring declarations from those great leaders of their solemn resolution to stand firmly by the cause of this Organization, which they have voluntarily created. From this very tribune, the President of the United States of America assured us a few days ago that his Government and people have resolved to put all resources in their possession at the disposal of this cause. The same pledge was repeated by the chief representative of the United Kingdom. These two important declarations were preceded a short time ago by an analogous statement by Generalissimo Stalin expressing practically the same resolve.

Inspired by this hope, we look to the future of the United Nations with confidence, and we build our faith, for the preservation and growth of human civilization, on this Organization and on it alone, as the only instrument we can have for the realization of our vital hopes.

The Syrian Republic takes this occasion to reaffirm its deep attachment to the purposes, principles and texts of the Charter, and its readiness, in full agreement with its sister States forming the Arab League, to do its part in implementing them, in letter and spirit, to the utmost of its ability.

The Economic and Social Council has studied a number of vital questions which are of great importance for the promotion of human well-being and welfare. For the solution of these questions it is necessary for adequate administrative machinery to be set up soon and for the subordinate organs of the Council to start to function without delay.

Furthermore, it is hoped that the relation of the specialized agencies to the Organization will be established by the General Assembly, so as to obtain the desired efficiency and co-ordination among all the organs working to realize the purposes of the United Nations.

Among these agencies is the proposed International Refugee Organization. The refugees and displaced persons in Europe today are victims of an abominable persecution which should never recur in the future of the world. The Syrian delegation solemnly declares that the Syrian Government and people, in full agreement with all the Arab nations, condemn fully and categorically every form of persecution, whether by reason of creed, race, colour, nationality or any other difference between human beings.

We are determined to co-operate with the United Nations in fighting such persecution, which has caused refugees and others so much suffering, to share in the duty of having these

même éprouve de terribles pertes et souffrances qui ne le laissent guère en meilleur état que l'ennemi vaincu. Nous pouvons être sûrs que les grands chefs de la politique mondiale ont trop de sagesse pour permettre que le monde soit de nouveau exposé à une destruction générale.

Nous avons maintes fois entendu des déclarations rassurantes par lesquelles ces grands chefs affirmaient leur résolution solennelle de défendre résolument la cause de cette Organisation que leur volonté a créée. Il y a quelques jours, à cette même tribune, le Président des Etats-Unis d'Amérique nous a donné l'assurance que son Gouvernement et son peuple ont décidé de mettre toutes les ressources qu'ils possèdent au service de cette cause. Le chef de la délégation du Royaume-Uni a pris le même engagement. Ces deux déclarations importantes ont été précédées, il y a peu de temps, par une déclaration du même ordre où le généralissime Staline manifestait pratiquement la même résolution.

Forts de cet espoir, nous envisageons l'avenir des Nations Unies avec confiance et fondons notre foi en la sauvegarde et le progrès de la civilisation humaine sur cette Organisation, sur elle uniquement, car elle est le seul instrument dont nous puissions disposer pour réaliser nos aspirations essentielles.

La République syrienne profite de cette occasion pour affirmer une fois de plus son profond attachement aux buts, principes, et dispositions de la Charte, et pour redire qu'elle est prête, en plein accord avec les nations sœurs de la Ligue arabe, et dans toute la mesure de ses moyens, à jouer son rôle en vue de leur mise en œuvre, dans la lettre et dans l'esprit.

Le Conseil économique et social a étudié un certain nombre de problèmes vitaux qui ont une grande importance pour le développement de la prospérité et du bien-être de l'humanité. La solution de ces problèmes exige la prompte création du mécanisme administratif nécessaire; il faut de plus que les organismes subordonnés au Conseil commencent à fonctionner sans retard.

Nous espérons en outre que des relations entre les institutions spécialisées et l'Organisation seront établies par l'Assemblée générale afin d'obtenir, entre tous les organismes qui travaillent à la réalisation des buts des Nations Unies, la coordination et le rendement désirables.

Il y a, parmi ces institutions, l'Organisation internationale des réfugiés. Les réfugiés et les personnes déplacées de l'Europe sont, à l'heure actuelle, victimes d'une abominable persécution qui ne doit jamais se reproduire dans l'histoire du monde. La délégation syrienne déclare solennellement que le Gouvernement et le peuple syriens, en plein accord avec les autres nations arabes, condamnent absolument et catégoriquement toutes les formes de persécution, qu'elles soient motivées par des différences de croyance, de race, de couleur, de nationalité ou par toute autre différence existant entre les hommes.

Nous sommes décidés à coopérer avec les Nations Unies pour combattre ces persécutions qui ont causé tant de souffrances aux personnes réfugiées, et à d'autres également. Nous sommes

displaced persons repatriated to their previous homes and to create for them in those homes conditions of security, happiness and freedom, which the Charter of the United Nations was intended to assure to all peoples of the world.

In the very exceptional cases where refugees cannot be repatriated to their previous homes, any settlement which is proposed for them should take into account the freely expressed wishes of the people of the country of their proposed settlement. Furthermore, this humanitarian work should have no political objective or implication.

The Syrian delegation wishes to stress these two reservations, for fear lest the humanitarian work of assisting these refugees, which it fully supports, should lead to the disturbance of peace and security and to the infringement of the ideals of international justice to which we are all dedicated.

In conclusion, we should have no doubt that those who were united to win the war and save the world will not fail to find the path to continued unity in order to win the peace and preserve the world which they have saved.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Costa du Rels, representative of Bolivia.

Mr. COSTA DU RELS (Bolivia) (*translated from French*): Coming to this platform where so many distinguished and eloquent speakers have preceded me, I have one difficulty and one advantage: the advantage is that there is hardly anything more to be said, while the difficulty lies in having to draw conclusions. I will therefore profit by this advantage to be brief, and by this difficulty to be frank.

I should like first of all to thank the Government of the United States of America and the City of New York for the generous hospitality which they have extended to us. At the same time I wish, on behalf of my country, to pay a very respectful tribute to a certain lady in black, who was formerly the first lady of this country, and who is seated today at the table of the United States delegation. She has directed her grief into the most noble channel of all, that of duty. She has continued to serve the ideal for which her husband died.

I should now like to point out that the members of the Bolivian delegation to this Assembly were present neither at the Dumbarton Oaks Conference, nor at the San Francisco Conference, nor at that held in London. We are therefore a new team, consisting of new men. We represent a new Government, sprung from one of the most singular popular movements in history. It is the women, workers, and students who, thanks to their sacrifices, have been able to restore public liberties.

This Government has recently declared that it intends to respect international conventions, private property and also all the capital invested in our country, attracted by the riches of our

décidés à assumer notre part de l'œuvre qui consiste à faire rapatrier ces personnes déplacées, et à leur donner, dans leurs foyers retrouvés, les conditions de sécurité, de bonheur et de liberté que la Charte des Nations Unies doit assurer à tous les peuples du monde.

Dans les cas très exceptionnels ou des réfugiés ne peuvent être rapatriés dans leurs anciens foyers, tout projet d'établissement devra tenir compte des désirs librement exprimés des peuples des pays dans lesquels on se propose d'établir ces réfugiés. De plus, cette tâche humanitaire devrait être menée indépendamment de tout but ou de toute considération politique.

Je tiens à souligner ces deux réserves, de crainte que l'œuvre humanitaire de secours à ces réfugiés, à laquelle la délégation syrienne donne son appui entier, ne compromette éventuellement la paix et la sécurité, et n'aile à l'encontre de l'idéal de justice internationale qui est le nôtre, à tous.

Pour conclure, nous ne pouvons mettre en doute que ceux qui se sont unis pour gagner la guerre et sauver le monde sauront trouver la voie d'une union permanente afin de gagner la paix et de préserver ce monde qu'ils ont sauvé.

Le PRÉSIDENT: La parole est à M. Costa du Rels, représentant de la Bolivie.

M. COSTA DU RELS (Bolivie): Quand on monte à cette tribune où sont déjà passés des orateurs aussi prestigieux qu'éloquents, on se heurte à une difficulté, et l'on y trouve un avantage: l'avantage de n'avoir presque plus rien à dire, et la difficulté d'avoir à tirer des conclusions. Je profiterai donc de l'avantage pour être bref, et de la difficulté pour être franc.

Avant tout, qu'il me soit permis de remercier le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et la ville de New-York pour la large hospitalité qu'ils nous donnent. Je veux, en même temps, au nom de mon pays, m'incliner très respectueusement devant une dame en noir, qui fut la première dame de ce pays, assise aujourd'hui sur les bancs de la délégation américaine. Elle a su donner à sa douleur la forme la plus noble, celle du devoir. Elle a continué à servir l'idéal pour lequel son mari est mort.

J'aimerais maintenant faire remarque que les hommes qui composent la délégation de Bolivie n'ont été ni à San-Francisco, ni à Londres. C'est donc une équipe nouvelle, composée d'hommes nouveaux. Ces hommes représentent un nouveau Gouvernement, issu d'un des mouvements les plus singuliers de la conscience d'un peuple. Ce sont les femmes, les ouvriers, les étudiants, qui purent, grâce à leurs sacrifices, restaurer les libertés publiques.

Ce Gouvernement a déclaré dernièrement qu'il entend respecter les conventions internationales, la propriété privée, ainsi que tous les capitaux investis chez nous, capitaux qui ont été attirés

sub-soil, which has as yet been inadequately explored.

This Government of judges and magistrates, professors and workers has announced that elections will be held on 5 January next. Thus, in one and half months' time, the people of my country will be called upon freely to express their will by electing their constitutional government.

At this point I should like to quote the opportune words spoken from this very platform by my distinguished friend and colleague, Mr. Arce, representative of Argentina:

"But all this is exclusively our own history, and although we cannot deny anyone the right to pass judgment upon us, to applaud our wise actions and blame our mistakes, we do not and never shall allow foreign interference in any matters concerning the rights of our people to settle their own problems inside the boundaries of our own land."

The Bolivian Government, composed of judges and magistrates, professors and workers, upholds, as its fundamental principles, respect for human personality within the framework of the law, as well as the safeguarding of public liberties and the claims of social justice which are so essential in a country of workers and miners like our own. I venture to emphasize this point, because the time has now come to repudiate from this platform the false and tendentious comments made by a certain section of the press on the rise to power of the Government which I have the honour to represent at this Assembly.

As a veteran of international conferences like this one, I should like to recall the day, now long past—it was 4 September 1929—when I mounted the platform of the League of Nations for the first time. It was in the old *Salle de la Réformation* at Geneva, a bare and somewhat sombre hall, and the League was preparing to move into far more luxurious premises which, unfortunately, did not bring it luck. On that occasion I said:

"We have come here now, impelled by the conviction that a man-made, and hence artificial and defective, though perfectible institution cannot live or renew its vitality unless harmony exists between its component parts; and in order that this union may bear fruit, we must have either unanimity or a degree of culture, that is, of international understanding sufficient to enable the minority to accept, not the injunctions, but the reasoning of the majority."

Thus, even at that time I unwittingly raised the vital problem of co-operation between large, medium and small States. In accordance with our conception of democracy, this co-operation can only be based on the equality of all States before the law.

It is on this basis, therefore, that we have always co-operated in all international organizations. However, it seems to me that at

par la richesse de notre sous-sol, encore mal exploré.

Ce Gouvernement de magistrats, de professeurs et d'ouvriers a convoqué des élections pour le 5 janvier prochain. C'est donc dans deux mois et demi que le peuple de mon pays sera appelé à exprimer librement sa volonté en désignant son gouvernement constitutionnel.

A ce propos, qu'il me soit permis de faire miennes les paroles si opportunes qu'a prononcées à cette même tribune mon éminent collègue et ami, M. Arce, représentant de l'Argentine:

"C'est là exclusivement notre propre histoire et, bien que nous ne puissions dénier à personne le droit de la juger, d'applaudir à nos actions sages, et de vitupérer nos erreurs, nous ne pouvons pas, et ne pourrons jamais permettre une ingérence étrangère dans une question qui concerne uniquement notre peuple, être à même de résoudre ses propres problèmes dans le cadre des frontières de son propre pays."

Notre Gouvernement, composé de magistrats, de professeurs et d'ouvriers, maintient à la base de ses soucis permanents le respect de la personne humaine dans le cadre des lois, ainsi que la sauvegarde des libertés publiques et les conquêtes de justice sociale, si nécessaires dans un pays d'ouvriers et de mincurs tel que le nôtre.

Si je me permets d'insister un peu sur ce point, c'est qu'il est temps de balayer du haut de cette tribune les expressions mensongères et tendancieuses dont certaine presse a voulu entourer l'avènement au pouvoir du Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter parmi vous.

Ceci posé, qu'il soit permis au vieux routier des conférences internationales que voici, d'évoquer le jour déjà lointain—c'était le 4 septembre 1929—où il montait pour la première fois à la tribune de la Société des Nations. C'était dans la vieille salle de la Réformation, à Genève, salle austère et peut-être un peu sombre, à la veille même du jour où la Société des Nations s'appréait à émigrer vers des demeures beaucoup plus luxueuses qui, malheureusement, ne lui ont pas porté bonheur. A cette occasion, je disais :

"Si nous sommes ici, c'est parce que nous sommes convaincus qu'une organisation humaine, donc artificielle et défectueuse, mais perfectible, ne renouvelle ses facteurs de vie que dans l'union raisonnée des éléments qui la composent; pour que cette union puisse porter ses fruits, il faut, ou bien l'unanimité, ou bien un degré de culture, c'est-à-dire de *fair play* international, qui permette à la minorité de céder, non pas aux injonctions, mais aux raisons de la majorité."

Ainsi, à cette époque déjà, sans vouloir y penser je posais le grand problème de la collaboration des grandes, des moyens et des petits Etats. Selon notre conception démocratique, cette collaboration ne pouvait avoir lieu que sur la base de l'égalité de tous les Etats devant la loi.

C'est donc sur cette base que nous avons toujours collaboré à tous les organismes internationaux. Cependant, à Dumbarton Oaks, il me

Dumbarton Oaks the very essence of this principle was somewhat changed.

My distinguished friend and colleague, Mr. Alberto Ulloa, the chief representative of Peru, in the memorable speech which he made from this platform reminded us of the Congress of Vienna and the Holy Alliance, which were the outcome of the Napoleonic wars. The outcome of the most terrible of wars, from which we are now emerging, was on the other hand, Dumbarton Oaks. But the five great Powers, which are, of course, heterogeneous, agreed at Dumbarton Oaks to maintain peace on the basis of a Charter, that is to say, of a law whereby the sum total of duties is counterbalanced by the sum total of rights. A larger number of rights corresponds to a larger number of greater duties. This establishes a kind of hierarchy, which was accepted at San Francisco. But it is for the great nations by their actions to make us forget it. True greatness does not take advantage of those who are weaker.

All international co-operation should be based on the legal equality of rights. And here I should like, if you will forgive me, to quote once more from the speech I made before the League of Nations:

"We should indeed like to believe in the ideal of peace which you propose, but we hope that this peace organization will prove to be more than a mere mirage, designed to lure us on and to dazzle us. For rights and fears run parallel, and our rights are limited only by the respect they inspire in others."

After seventeen years, and with my heart still heavy with disappointment at our failure, I could repeat from this platform the very same words I uttered at that time before an assembly at which were gathered together the builders of a world which has since collapsed. I might do so with all the more justification because the new Organization is based on a Charter which can be applied to one's neighbours but not to oneself, if it hampers or displeases.

The right of veto must therefore be, if not amended, at least applied differently. This is a question to be decided by the large, medium and small States. I understand very well that the veto right was suggested by the three great Powers in compensation for the sacrifices they made for the common victory; but what I do not understand is the manner in which it has been abused; I do not understand this lavish use of a privilege which has been so criticized from this platform. In saying this, I am merely drawing conclusions from the speeches we have heard here. I hope, therefore, that, sooner or later, we shall be able to reach a better understanding on this exercise of the right of veto, which, we must confess, conflicts somewhat with our democratic conception of co-operation between large, medium and small States.

As you see, I have spoken with some frankness. I am glad to note, however, that since 23 Octo-

semble que l'essence même de ce principe a été quelque peu altérée.

Mon éminent collègue et ami, M. Alberto Ulloa, premier délégué du Pérou, dans l'exposé remarquable qu'il a fait à cette tribune, nous rappelait le Congrès de Vienne, la Sainte Alliance, qui furent en somme l'aboutissement des guerres de Napoléon. L'aboutissement de la plus effroyable des guerres dont nous sortons en ce moment a été, par contre, Dumbarton Oaks. Mais les cinq grandes nations—évidemment hétérogènes—ne se sont mises d'accord à Dumbarton Oaks que pour maintenir la paix sur la base d'une Charte, c'est-à-dire d'une loi où la somme des devoirs est contrebalancée par la somme des droits. A une plus grande somme de droits correspond une plus grande somme de devoirs. Ceci établit une sorte de hiérarchie que nous avons reconnue à San-Francisco. Mais c'est aux grandes nations, par leurs actes, à nous la faire oublier. La véritable grandeur n'est pas celle qui s'exerce au détriment du plus faible.

L'égalité juridique des droits devrait être à la base de toute collaboration internationale. Et voici, je m'excuse de me citer encore, ce que je disais à ce sujet dans le même discours fait à la Société des Nations:

"Nous voulons bien croire à l'idéal de paix que vous nous proposez, mais nous espérons que cet organisme de paix ne sera pas le miroir aux alouettes destiné à nous attirer et à nous éblouir. Car, là où commencerait nos craintes, commencerait nos droits, ceux-ci n'étant limités que par le respect qu'ils inspirent aux autres."

A dix-sept ans de distance, l'esprit encore alourdi par le chagrin de notre échec, je pourrais répéter à cette tribune exactement les mêmes mots que je prononçais alors, devant une assemblée où se trouvaient réunis les bâtisseurs d'un monde depuis lors écroulé. Je pourrais le faire avec d'autant plus de raison que le nouvel organisme se base sur une charte applicable au voisin, et non pas à soi-même, lorsqu'elle vous gêne ou qu'elle vous déplaît.

Le droit de veto, par conséquent, doit être, sinon amendé, du moins aménagé. C'est une question à régler entre les grands, les moyens et petits Etats. Je comprends fort bien, en effet, que le droit de veto ait été suggéré par les trois grandes Puissances comme une compensation aux sacrifices consentis par elles pour la victoire commune. Mais ce que je ne comprends pas, c'est l'abus qu'on en a fait; je ne comprends pas cette sorte de galvaudage d'un privilège si fortement contesté à cette tribune. En parlant ainsi, je ne fais en somme que tirer les conclusions des discours que nous avons entendus ici même. J'espère donc que, dans un avenir plus ou moins éloigné, l'on pourra arriver à mieux s'entendre sur cet exercice du droit de veto qui choque un peu, avouons-le, notre conception démocratique de la collaboration des Etats, grands, moyens et petits.

Vous le voyez, je parle avec une certaine franchise. Il m'est agréable de constater, d'autre

ber 1946, the day on which this General Assembly opened, the heavy atmosphere created by the quarrels in the Security Council, which was becoming an "Insecurity Council", has been replaced by a much lighter one. The air we breathe is more invigorating. The Assembly is becoming, so to speak, a supplementary lung for a body afflicted by the veto with a sort of infantile paralysis, which it would be wise to relieve. It was therefore necessary to speak openly. I am happy to have done so after my colleagues had addressed you with similar frankness.

Although I am a veteran of international conferences, I am a newcomer to this milieu. Certain representatives of the great Powers had been described to me as incorrigible bogies. I have found them, on the contrary, to be charming, clear-sighted people, who wish to be understood and to understand others. Understanding is our great problem. Mutual understanding between us all for the common good, that is what we must seek. And why should we not understand each other? Have we not all, to a greater or lesser extent, directly or indirectly, shed the same blood and the same tears, and suffered the same misfortunes? Have we not all carried on a struggle for liberty without which this meeting could never have taken place?

I will end these brief remarks on a note of confidence, in the hope that all nations, large, medium or small, will apply themselves to the common task of dragging the muddy chariot of peace out of the mire into which it has sunk.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon General Romulo, representative of the Philippine Republic.

General ROMULO (Philippine Republic): Peace is not built with words. Peace must be written in the human heart.

We are not here to make the peace, but to build for peace. We are not here to avenge the injuries of the past, but to fulfil humanity's hopes for the future. We are not here to reap and divide the harvest of victory, but to make ready the hearts and minds of men for the seeds of peace.

The agenda before us outlines the shape and magnitude of our task. It reflects the infinite variety of the problems that are involved in planning for the future peace and progress of the world. To the prompt and successful completion of this task, I pledge the enthusiastic cooperation of the Philippine delegation.

We represent a nation that was recently born to the recovered freedom of the post-war world, the first-born State of the atomic age. The Philippine Republic is both consanguineous and coeval with the United Nations. The blood that the Filipino people shed for their freedom was shed likewise for the common victory. Their stake in the United Nations is the stake of an

part, que, depuis le 23 octobre 1946, jour où a été inaugurée cette Assemblée générale, à l'atmosphère lourde créée par les querelles du Conseil de sécurité, qui était en train de devenir le Conseil d'insécurité, a succédé une atmosphère beaucoup plus légère. On respire un air plus vivifiant, et l'Assemblée devient une sorte de poumon supplémentaire d'un corps frappé par le droit de veto d'une sorte de paralysie infantile qu'il serait sage d'atténuer. Il était donc nécessaire de parler franchement. Je me félicite de l'avoir fait après des collègues qui se sont adressés à vous avec la même franchise.

Vétérant des conférences internationales, je suis moi-même un nouveau venu dans cette enceinte. On m'avait dépeint certains représentants des grandes Puissances comme des croquemitaines irréductibles. Je trouve, au contraire, des gens charmants, clairvoyants, qui désirent être compris et comprendre. Comprendre est le grand problème. Nous comprendre tous en vue du bien commun, voilà ce qu'il faut rechercher. Et pourquoi ne nous comprendrions-nous pas? N'avons-nous pas tous, peu ou prou, directement ou indirectement, versé le même sang, les mêmes larmes, souffert les mêmes maux? N'avons-nous pas tous mené le combat pour la liberté sans laquelle cette réunion n'aurait jamais eu lieu?

Je terminerai donc ce bref exposé dans une pensée de confiance et d'espoir, celle que toutes les nations, petites, moyennes ou grandes, s'attellent à la même tâche afin de tirer de l'ornière où il gît le char embourré de la paix.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole au général Romulo, représentant de la République des Philippines.

Le général ROMULO (République des Philippines) (*traduit de l'anglais*): La paix ne se construit pas avec des mots. La paix doit s'écrire dans le cœur des hommes.

Nous ne sommes pas ici pour établir la paix, mais pour construire en vue de la paix. Nous ne sommes pas ici pour venger les injustices du passé, mais pour réaliser les espoirs de l'humanité pour l'avenir. Nous ne sommes pas ici pour cueillir et partager les fruits de la victoire, mais pour préparer les coeurs et les esprits des hommes à recevoir les semences de la paix.

Notre ordre du jour donne un aperçu des aspects et de l'ampleur de notre tâche. Il traduit la diversité infinie des problèmes que posent l'édification de la paix future et le progrès du monde. A la réussite rapide et complète de cet effort, je m'engage, au nom de la délégation des Philippines, à apporter une participation enthousiaste.

Nous représentons une nation née au moment où le monde, la guerre finie, recouvrait sa liberté; nous sommes le premier Etat né dans l'ère atomique. La République des Philippines est à la fois du même sang et du même âge que les Nations Unies; ce même sang que le peuple philippin a versé pour sa liberté, il l'a versé pour la victoire commune. Ce qui est en jeu pour

identical destiny, of shared anxiety and of hope and endeavour.

By the circumstances of our birth as a free and independent State, we are committed to the aims and purposes of the United Nations. The Philippine Republic has been the first beneficiary of the triumph of democracy. It has been established under a constitution which renounces war as an instrument of national policy. It is the child of the marriage of the East and the West, heir to the traditional ways and aspirations of the one and to the social and political institutions of the other. Our country may thus be regarded as a bridge between two worlds, among the first of many that must be erected to make them one.

I speak of two worlds, and I speak of a division that is more than merely geographical. It is an easy matter to look at the globe and indicate the longitudes that separate the East from the West. Here, one might say, are the lands of Asia, the Near East and Africa, inhabited by peoples belonging to a great diversity of races and cultural patterns. And here are the lands of Europe and the Americas, inhabited by peoples of related stock whose cultural pattern is, in the main, homogeneous.

But geography and race alone do not explain the bifurcation of the world. Nor does culture by itself explain it, since culture is essentially an end-product of the historical process. We have two worlds today because one of them has fallen under the economic and political domination of the other. The line that separates these two worlds is not the vertical wall of racial or cultural dissimilarity, but the horizontal barrier of economic and political inequality.

The Economic and Social Council has, during its recent session, devoted a great deal of attention to the economic reconstruction of devastated areas. The Philippine Republic took part in the study of this problem. We urged then, and we urge today, that the mere restoration of what has been destroyed does not answer the basic needs of the Philippines and of the other countries of Asia and the Far East. Most of the peoples in those parts of the world have for many centuries lived at submarginal economic levels. What they need today is not reconstruction only, but construction as well, not merely the restitution of a destroyed economy but the institution of a new and progressive one.

It is customary to deprecate the low standard of living and political backwardness of the peoples of the East as if these were a matter of fate or predestination. We, of course, know better. We know that many of the countries of Asia are enormously rich in natural resources and that these resources, if properly exploited and developed in the interests of the native peoples, would elevate the standards of living

lui dans les Nations Unies est une destinée, une inquiétude, un espoir et un effort communs.

Du fait des circonstances mêmes dans lesquelles nous sommes nés en tant qu'Etat libre et indépendant, les fins, les buts des Nations Unies nous engagent. La République des Philippines a été la première à bénéficier du triomphe de la démocratie. La constitution qui l'a créée renonce à la guerre comme instrument de politique nationale. Cette République est le fruit de l'union entre l'Orient et l'Occident, héritière des traditions et des aspirations de l'un, et des institutions politiques et sociales de l'autre. On peut donc considérer notre pays comme un lien qui réunit deux mondes, un des premiers parmi tous ceux qu'il faudra nouer pour créer un seul monde.

Quand je parle de deux mondes, il ne s'agit pas d'une simple division géographique. Il est facile de jeter un coup d'œil sur le globe et de marquer les longitudes qui séparent l'orient et l'occident. D'une part, pourra-t-on dire, se trouvent l'Asie, le Proche-Orient, l'Afrique, habités par des peuples de race et de culture très différentes. De l'autre se trouvent l'Europe et les Amériques, habitées par des peuples de souche voisine dont le mode de vie et la culture sont semblables dans l'ensemble.

Mais la géographie et la race ne suffisent pas à elles seules à expliquer pourquoi le monde a suivi deux voies. Ceci ne s'explique pas non plus du seul fait de la culture, puisqu'elle est l'aboutissement de l'évolution de l'histoire. Il existe aujourd'hui deux mondes, parce que l'un est tombé sous la domination économique et politique de l'autre. Ce n'est pas le mur vertical de la différence raciale et culturelle qui sépare ces deux mondes, c'est l'obstacle horizontal de l'inégalité économique et politique.

Le Conseil économique et social s'est longuement préoccupé, durant sa récente session, de la reconstruction économique des régions dévastées. La République des Philippines a participé à l'étude de ce problème. Nous avons soutenu alors, et nous soutenons de nouveau aujourd'hui, que, pour satisfaire aux besoins essentiels des Philippines et des autres pays d'Asie et d'Extrême-Orient, il ne suffit pas de restaurer simplement ce qui a été détruit. La plupart des peuples qui habitent cette partie du globe ont, depuis des siècles, vécu dans une économie déficitaire. Ils ont aujourd'hui besoin, non pas seulement de reconstruction, mais de construction. Il faut pour eux, non pas simplement rétablir une économie détruite, mais édifier une économie nouvelle marquée par le progrès.

On a coutume de dénigrer le niveau de vie très bas des Orientaux, le fait qu'ils ont peu évolué en matière politique comme si c'était l'effet d'une destinée inéluctable. Nous, naturellement, nous savons à quoi nous en tenir. Nous savons que nombre des pays d'Asie sont prodigieusement riches en ressources naturelles et que ces ressources, si elles étaient convenablement exploitées et développées dans l'intérêt des

there to levels as high as those of the peoples of the West.

We trust that this General Assembly and the various other instrumentalities and agencies of the United Nations will regard the discovery and application of the appropriate remedies to these conditions as one of their gravest concerns. There can be no peace in a world that is permanently divided between nations that produce raw materials and nations that process these materials into finished products. This is not the sort of economic interdependence among the nations which we all envision. The interdependence we seek must be a balanced and reciprocal relationship.

The political implications of industrialization are no mystery to anyone. Industrialization is the handmaiden not only of economic progress but of political liberty.

In the conference held last year in San Francisco, it was our privilege to help write into the Charter of the United Nations the principle that any nation which assumes responsibilities for the administration of Non-Self-Governing Territories accepts "as a sacred trust" the obligation, among others, to ensure the political, economic, social and educational advancement of the inhabitants of those territories, and to develop self-government, take due account of their political aspirations, and assist them in the progressive development of their free political institutions.

This was a noble declaration, marking a new era in the history of colonization. We realize very well that its force is largely moral. But there is much, during the past year, to encourage the hope that it was more than a declaration of good intentions. During that period the Philippines became independent. India is today on the road to freedom. We feel confident that the situation in Indonesia and Indo-China will continue to improve under the influence of this declaration as a statement of principle which carries with it the force of world opinion.

Moreover, the organization of the Trusteeship Council is now happily in prospect. Although the success of the trusteeship system will depend primarily upon the good will and sense of responsibility of the administering authority, it is encouraging to realize that the treatment of Trust Territories will henceforth be subject to the scrutiny of the conscience of the world. Let no nation, however powerful, repudiate its responsibility with respect to Trust Territories under the Charter.

The Philippine delegation regards as inadequate the provisions of the Charter regarding the

peuples indigènes, élèveraient le niveau de vie de ces pays à la hauteur de celui des peuples occidentaux.

Nous avons le ferme espoir que la présente Assemblée générale et les divers organismes et institutions des Nations Unies considéreront comme l'une de leurs tâches les plus importantes la recherche et la mise en œuvre des moyens propres à remédier à cet état de choses. Il ne peut y avoir de paix dans un monde, divisé de façon permanente entre, d'une part, les nations qui produisent des matières premières, et d'autre part, les nations qui transforment ces matières en produits manufacturés. Telle n'est pas l'idée que, tous, nous nous faisons de l'interdépendance économique des nations. L'interdépendance que nous recherchons doit être une relation fondée sur les principes de l'équilibre et de la réciprocité.

Les conséquences politiques de l'industrialisation ne sont un mystère pour personne. L'industrialisation est la servante non seulement du progrès économique, mais aussi de la liberté politique.

Au cours de la conférence tenue l'an dernier à San-Francisco, nous avons eu le privilège de contribuer à faire inscrire dans la Charte des Nations Unies le principe selon lequel tout Membre des Nations Unies qui assume la responsabilité d'administrer des territoires non autonomes, accepte "comme une mission sacrée" l'obligation, entre autres, d'assurer le progrès politique, économique et social, ainsi que le développement de l'instruction des populations de ces territoires, de développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes, de tenir compte des aspirations politiques de ces populations et de les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques.

C'est là une noble déclaration qui ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de la colonisation. Nous nous rendons très bien compte qu'elle a surtout une force morale. Mais nous trouvons, dans le bilan de l'année écoulée, de grandes raisons d'espérer qu'il y a là autre chose qu'une simple déclaration de bonnes intentions. Au cours de cette période, en effet, les Philippines sont devenues indépendantes. Aujourd'hui, l'Inde est sur le chemin de la liberté. Nous sommes persuadés que la situation en Indonésie et en Indochine continuera à s'améliorer, grâce à cette déclaration qui énonce un principe appuyé de tout le poids de l'opinion mondiale.

De plus, l'organisation du Conseil de tutelle est heureusement en perspective à l'heure actuelle. Bien que le succès du régime de tutelle dépende essentiellement de la bonne volonté de la Puissance mandataire et du sens qu'elle a de ses responsabilités, il est encourageant de voir que la manière dont seront traités les territoires sous tutelle sera désormais soumise à l'examen rigoureux de l'opinion mondiale. Qu'aucune nation, quelle que soit sa puissance, ne répudie la responsabilité qu'elle aura, en vertu de la Charte, assumée à l'égard des territoires sous tutelle.

La délégation des Philippines considère comme insuffisantes les dispositions de la Charte rela-

implementation of the principles enunciated in Chapter XI, and will propose in due time the formation of a Regional Conference for Non-Self-Governing Peoples. The millions who would not remain silent any longer will be voiceless no more; they will have a voice, and their voice, whenever raised in the name of freedom, shall be heard.

The voice that is raised in the name of freedom must be free. Because we of the Philippine delegation sincerely believe that freedom of information is essential to the maintenance of peace, we have proposed the holding of an international press conference to discuss methods of ensuring the unimpeded transmission of news throughout the world.

We are aware of the difficulties that stand in the way of this objective. It has been asked, for instance, whether the press, the radio and the movies are equal to the responsibilities of freedom. The question is not born of spite, for these media of information can be controlled, and not only by the police of a despotic State; they can be controlled by powerful elements even in a State avowedly democratic. They can be polluted not only by prejudice but by motives of pecuniary profit and political advantage.

The press, the radio and the movies, to be free, must not only be able to operate without fetters; they must be inwardly free of corrupting motives and self-limiting prejudices. The proposed press conference shall concern itself with these two aspects of freedom of information. The freedom of inquiry and transmission must be safeguarded by compensating guarantees of honesty and responsibility. Only in this way can these media of information become instrumental in the maintenance of peace.

It is our hope that the holding of such a conference will be approved by the General Assembly and that the appropriate agreements may soon be drawn up — possibly in collaboration with the Human Rights Commission of the Economic and Social Council — with a view to the elimination of the barriers of censorship which encourage malicious propaganda and breed distrust.

Distrust is the one thing that we can least afford to cultivate at this stage of our work. I must express our extreme gratification with the atmosphere of tolerance and good will which has so far pervaded the deliberations of this Assembly. We have agreed, thanks to the gracious forbearance of the Soviet delegation, to place upon the agenda the various proposals to modify the Charter provision on the veto privilege of the big Powers in the Security Council.

No issue will probably be more passionately

tives à la mise en œuvre des principes énoncés au Chapitre XI, et proposera, au moment voulu, la constitution d'une conférence régionale pour les populations qui ne s'administrent pas elles-mêmes. Les millions d'êtres humains qui refusaient de se taire plus longtemps ne seront plus désormais sans voix; ils auront une voix, une voix qu'il faudra bien écouter quand elle s'élèvera.

La voix qui se fait entendre au nom de la liberté doit être libre. C'est parce que nous, représentants des Philippines, croyons sincèrement que la liberté d'information est essentielle au maintien de la paix, que nous avons proposé la convocation d'une conférence internationale de la presse qui discutera des méthodes propres à assurer la diffusion sans entraves des nouvelles à travers le monde entier.

Nous connaissons les difficultés que rencontrera la réalisation de cette fin. On s'est demandé, par exemple, si la presse, la radio et le cinéma sont à la hauteur des responsabilités que la liberté implique. Cette question n'est pas inspirée par la malveillance, car ces moyens d'information peuvent être contrôlés, et non pas seulement par la police d'un Etat despotique; ils peuvent être contrôlés par des éléments puissants, même dans un Etat ouvertement démocratique; ils peuvent être corrompus, non seulement par les préjugés, mais aussi par l'appât du gain et de la faveur politique.

Pour être libres, la presse, la radio et le cinéma ne doivent pas seulement être à même de fonctionner sans entraves; eux-mêmes doivent être purs, de tout désir de corruption et de tout préjugé qui limite leurs moyens d'expression. La conférence de presse projetée s'occupera de ces deux aspects de la liberté d'information. Elle devra sauvegarder la liberté d'enquête et de diffusion par des mesures qui garantiront la loyauté et le sentiment de la responsabilité. C'est seulement de cette manière que les moyens d'information peuvent servir au maintien de la paix.

Nous espérons que l'Assemblée générale approuvera la convocation de cette conférence et que l'on conclura bientôt — peut-être avec la collaboration de la Commission des droits de l'homme du Conseil économique et social — des accords en vue de supprimer la censure dont les entraves encouragent la propagande malveillante et engendrent la méfiance.

La méfiance, voilà le sentiment que nous pouvons le moins nous permettre de nourrir dans l'état actuel de nos travaux. Je dois exprimer notre extrême satisfaction devant l'atmosphère de tolérance et de bonne volonté qui, jusqu'à présent, règne dans les délibérations de cette Assemblée. Grâce à la courtoisie de la délégation soviétique, nous avons pu nous mettre d'accord pour inscrire à notre ordre du jour les différentes propositions tendant à modifier la disposition de la Charte relative au privilège du veto dont jouissent les grandes Puissances au sein du Conseil de sécurité.

Cette Assemblée discutera probablement cette

debated by this Assembly than the question of the veto. There are, as we have seen, powerful arguments on both sides. The Philippine Republic is one of the small nations, and our sympathies are entirely in favour of limiting this privilege to the extent that it will not continually obstruct our efforts towards peaceful agreement and fruitful co-operation. At the same time, we have no illusions regarding the practicability, at the present moment, of establishing absolute voting equality among the nations of the world.

In the League of Nations, you will recall, a system was tried under which each Member could, by its own choice, withdraw itself out of an agreement. There was absolute equality there, but the results were negative. In the United Nations Security Council, only five nations enjoy this privilege, with the difference that there can be no agreement at all except with their unanimous consent.

There has been some improvement. Yet this is not democracy, any more than the absolute voting equality between big nations and small is true democracy. Until we are able to establish a world government based upon proportional representation, there will be valid argument for the veto.

It is the contention of the Philippine delegation that a compromise between these two positions is not only necessary, but possible. It is necessary in order to enlarge the area of agreement in the Security Council, and to enable that body to perform the vital functions that have been entrusted to it. It is possible provided we shall see more and more, from now on, of that spirit of tolerance and good will which has given such an auspicious colour to our deliberations.

Peace is not made with words. Peace is won by numbers. The fifty-one nations represented here are not our sum total. In summing up our forces, we must not overlook the roll-call of the dead, the twenty million men of all nations who died in the past cataclysm within the space of six years. And they are not all. Watching with us are the uncounted millions of mute and unrepresented peoples of Asia and Africa. They too ask the right to live. There are more. There will be more.

What of those who survived, whose ranks are beyond number, who are dying from within, spiritually, as surely as men die from within after the shock of atomic bombs? They are the sufferers of war's residue of hatred, suspicion and cynicism. They are not here; we must speak for them.

Around us, and making merry at our expense, are the money-changers, the hired destroyers of hope, the professional haters of humanity, the rented jesters of those who deny the survival

question avec plus de passion qu'aucune autre. Comme nous l'avons vu, il existe de part et d'autre de puissants arguments. La République des Philippines est une des petites nations; nous sommes tout à fait partisans de limiter ce privilège de telle sorte qu'il ne mette pas continuellement obstacle à nos efforts en vue d'un accord pacifique et d'une coopération fructueuse. D'autre part, nous ne nous faisons pas d'illusions sur la possibilité pratique d'établir à l'heure actuelle une absolue égalité de vote entre les nations du monde.

La Société des Nations a fait, vous vous le rappelez, l'expérience d'un système qui permettait à chaque membre de se délier, de lui-même, d'un accord conclu. L'égalité absolue régnait alors, mais les résultats en ont été négatifs. Dans le Conseil de sécurité des Nations Unies, cinq nations seulement jouissent de ce privilège, avec cette différence qu'il ne peut y avoir d'accord que par consentement unanime.

Il y a eu un certain progrès. Cependant, ceci n'est pas de la démocratie, pas plus que ne l'est l'égalité absolue de vote entre les grandes et les petites nations. Tant que nous ne serons pas capables d'établir un gouvernement du monde basé sur la représentation proportionnelle, on pourra toujours trouver des arguments valables à l'appui du veto.

La délégation de la République des Philippines affirme toutefois qu'il est non seulement nécessaire, mais aussi possible, de trouver un compromis entre ces deux systèmes. Ce compromis est nécessaire pour accroître les possibilités d'accord au sein du Conseil de sécurité, et pour permettre à cet organisme de s'acquitter des fonctions vitales qui lui ont été confiées. Ce compromis est possible si nous rencontrons, de plus en plus, désormais, cet esprit de tolérance et de bonne volonté qui nous permet déjà de si bien augurer de nos délibérations.

La paix ne s'établit pas avec des paroles. La paix se gagne par le nombre. Les cinquante et une nations représentées ici ne constituent pas l'effectif complet de nos forces. En faisant le compte de cet effectif, n'oublions pas la liste des morts, ces vingt millions d'hommes de toutes les nations qui ont péri au cours des six années qu'a duré le cataclysme mondial. Et il y en a d'autres encore. Des millions d'hommes, la foule des peuples d'Afrique et d'Asie, muets, sans représentants, veillent à nos côtés. Eux aussi réclament le droit à la vie. Il y en a d'autres encore; il y en aura encore davantage.

Et que dire de ceux qui ont survécu, de ces êtres innombrables dont l'âme se meurt, dont la spiritualité s'éteint, aussi sûrement que se meurent d'un mal intérieur, ceux qui ont subi les effets de la bombe atomique? Ce sont les victimes de ce que la guerre laisse derrière elle de haine, de suspicion et de cynisme. Ils ne sont pas présents dans cette salle; nous devons être leurs porte-paroles.

Autour de nous, et riant à nos dépens, il y a les marchands du temple, les mercenaires destructeurs de l'espérance, les hâiseurs professionnels de l'humanité, les bouffons rétribués de ceux

rights of the common man. Their voices are loud. Their power is great. But if destruction comes, their cries will be no louder than our own, and their children and ours will die together.

The dead, the living and the yet unborn are our conscience. We speak for them.

Our responsibility is not for this hour, nor for this day, nor for tomorrow. We must plan for all the tomorrows, we must build peace forever, for one world, indivisible. We have not long in which to build.

The Nagasaki blast is the story foretold in Revelation of the breaking of the sixth seal. Let us remember that Bible prophecy: "When the kings of the earth, and the great men, and the rich men, and the chief captains, and the mighty men, and every bondman, and every free man, shall hide themselves in the dens and the rocks of the mountains." We have seen that prophecy brought to pass in lands we thought civilized and safe. We saw it happen in England, Germany, France, Italy, Japan and in the Philippines.

The Philippine Republic is the world's newest nation. We are taking our place in a world that has not made up its mind to live or die. We ask to live. We fought to live.

We of the Philippine Republic reject cynicism as the underground refuge of the cowardly and a repudiation of the dignity of human life.

In this past war, it was a source of both grief and honour to me to know the simple, honest soldier, brown or black or white, who gave all he had to give—his life—because he believed that aggression is an arch crime against mankind. We dare not be less honest than he. Under the falling bombs men open their hearts. They speak with honesty in the face of death.

We are all under attack, although it may seem impossible to conceive. Danger is in the skies, and every man on the face of the earth who knows enough to be afraid, walks in fear.

Now is the time for an honest opening of hearts and minds. Frank discussion is safer than hidden bitterness. It is the only thing that can save us now.

By nature, and by the experience of suffering, the Philippine Republic is dedicated to the ideals that first brought together our fifty-one nations and to the programme of the United Nations, conceived as an instrument of military victory and perpetuated as an instrument to win the peace. It won the fight. It can win the peace.

Ours is the solemn responsibility to grant or to deny humanity its right to live. May we who

qui ne veulent pas reconnaître à l'homme du peuple le droit de survivre. Leur voix est forte. Leur pouvoir est grand. Mais si vient le temps de la destruction, leurs cris ne couvriront pas les nôtres, et leurs enfants périront avec les nôtres.

Les morts, les vivants et ceux encore à naître, sont notre conscience. Nous parlons pour eux.

Notre responsabilité ne se limite pas à cette heure, à ce jour, ni à demain. Nous devons faire des plans pour tous les lendemains, nous devons établir la paix pour toujours, pour un seul et même monde, indivisible. Il ne nous reste plus beaucoup de temps pour bâtir.

La dévastation de Nagasaki, l'Apocalypse l'annonçait par la rupture du sixième sceau. Rappelons-nous la prophétie de la Bible: "Quand les rois de la terre, et les grands hommes, et les hommes riches, et les grands capitaines, et les hommes puissants, et tout homme lige, et tout homme libre se cacheront dans les cavernes et dans les rochers des montagnes . . ." Nous avons vu se réaliser cette prophétie dans des pays que l'on pouvait croire civilisés et à l'abri du danger. Nous l'avons vu se réaliser en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie, au Japon et aux Philippines.

La République des Philippines est la dernière née des nations du monde. Nous prenons notre place dans un univers qui n'a pas encore décidé s'il voulait vivre ou s'il voulait périr. Nous demandons à vivre. Nous avons combattu pour vivre.

Nous, peuple des Philippines, répudions le cynisme, refuge obscur des lâches, renonciation à la dignité de la vie humaine.

Au cours de cette dernière guerre, j'ai éprouvé à la fois du chagrin et de la fierté à connaître le soldat simple et franc, qu'il fût de race jaune, noire ou blanche, qui a donné tout ce qu'il avait à donner, c'est-à-dire sa vie, parce qu'il considérait l'agression comme un crime monstrueux contre l'humanité. Nous n'oserons pas être moins francs que lui. Sous les bombes, les hommes parlent à cœur ouvert, ils sont sincères en face de la mort.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, nous sommes tous en danger. Le danger est dans le ciel, et tout homme sur la face de la terre, qui est assez averti pour avoir peur, vit dans la crainte.

Voici le moment d'ouvrir franchement son cœur et son âme. Une franche discussion est moins dangereuse qu'un ressentiment caché. Elle est la seule chose qui puisse nous sauver aujourd'hui.

Etant donné son caractère et les souffrances qu'elle a endurées, la République des Philippines se consacre à l'idéal qui a pour la première fois rassemblé les cinquante et une nations ici réunies; elle voit ses efforts au programme des Nations Unies qui fut conçu comme un instrument de victoire militaire et maintenu comme un instrument pour gagner la paix; il a gagné la guerre, il pourra gagner la paix.

C'est à nous qu'incombe la responsabilité solennelle de donner ou de refuser à l'humanité

are gathered here today prove equal to this responsibility and to the sovereign promise of the United Nations.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. van Kleffens, representative of the Netherlands.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): We wish to limit our participation in this general debate to a few remarks of a general nature, with the intention of making known our views on the various questions on the agenda as and when they come up for discussion.

The Netherlands delegation welcomes this second part of the first session of the General Assembly, in particular, because this quasi-universal gathering of representatives of the peace-loving nations symbolizes the fact that, whatever our immediate affinities, we belong, in Wendell Willkie's immortal phrase, to "one world".

Whatever dissensions may become apparent in that one world from time to time, the fact remains that no emergence of special groups will prevail against the fact that it is one world. We know, and we deplore, that this fact is still being given insufficient recognition and implementation. But we are sure that it will end by asserting itself triumphantly, just as we are sure that the world is large enough to allow nations with fundamentally different ideologies to live and work together in prosperity and peace on a basis of mutual tolerance.

We realize that the work of the United Nations is still in a preliminary stage. So long as the peace treaties have not been completed, the firm foundation is lacking on which the work of the United Nations may assume and manifest its final form. We hope and pray that, on a basis of sagacity and forbearance, wise and workable peace treaties may soon be in operation. Constructive co-operation of the great Powers is the first prerequisite. Due recognition of the position of the smaller Powers is the second.

The situation in Spain has been mentioned by several speakers. We are second to none in our amity for the Spanish nation, and in our aversion for a regime such as that which continues to be in power in Spain. For that very reason we think that these sentiments should not prevent us from viewing the situation with the necessary common sense, lest we contribute involuntarily to the consolidation of that regime, hurt the economic well-being of the Spanish people, and go beyond the Charter.

Our point of view with regard to the vexed veto question will be made clear in detail when

le droit de vivre. Puissions-nous, nous qui sommes aujourd'hui réunis, nous montrer à la hauteur de cette responsabilité et de la suprême promesse que symbolisent les Nations Unies!

Le PRÉSIDENT: La parole est à M. van Kleffens, représentant des Pays-Bas.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) (*traduit de l'anglais*): Nous désirons limiter à quelques remarques de caractère général notre participation à ce débat, dans l'intention de faire connaître notre position à l'égard des diverses questions inscrites à l'ordre du jour, au fur et à mesure qu'elles viendront en discussion.

La délégation des Pays-Bas est heureuse de saluer la seconde partie de la première session de l'Assemblée générale, notamment parce que ce rassemblement presque universel des représentants des nations pacifiques symbolise le fait que, quelles que soient nos affinités immédiates, nous appartenons tous, selon le mot immortel de Wendell Willkie, à "un seul et même monde".

Quelles que soient les dissensions qui puissent se faire jour de temps à autre au sein de ce monde que je viens d'évoquer, il n'en reste pas moins que l'apparition de groupements particuliers quelconques ne pourra prévaloir contre le fait qu'il y a un seul et même monde. Nous ne sommes pas sans savoir qu'on n'accorde pas à ce fait l'importance qu'il mérite, et qu'on est loin d'en tirer les conséquences nécessaires; nous le déplorons. Mais, nous en sommes persuadés, il finira par s'imposer triomphalement, et nous sommes également sûrs que le monde est assez vaste pour permettre à des nations, foncièrement différentes par leurs idéologies, de vivre et de collaborer dans la paix et la prospérité sur une base de mutuelle tolérance.

L'œuvre des Nations Unies, nous nous en rendons compte, en est encore au stade préliminaire. Tant qu'on n'aura pas mis le point final aux traités de paix, il manquera à cette œuvre la base solide, sur laquelle elle pourra prendre la forme définitive selon laquelle elle développera ses effets. Nous espérons et nous souhaitons avec ferveur que bientôt, fondés sur la clairvoyance et la tolérance, des traités de paix sages et viables entreront en vigueur. La première des conditions préalables est que les grandes Puissances coopèrent de façon constructive; la seconde, qu'elles reconnaissent comme il se doit la situation des petites Puissances.

Plusieurs orateurs ont évoqué la situation en Espagne. Nous ne le cédons à personne dans l'amitié que nous portons à la nation espagnole, ni dans l'aversion que nous éprouvons à l'égard d'un régime tel que celui qui continue à gouverner l'Espagne. Pour cette raison même, nous pensons que nos sentiments ne doivent pas nous empêcher d'envisager la situation avec le bon sens nécessaire; sinon, nous risquons de contribuer sans le vouloir à consolider ce régime, de nuire au bien-être économique du peuple espagnol, et de dépasser le cadre de la Charte.

Nous exposerons clairement notre point de vue à l'égard de la question, tant débattue, du

that problem comes up for discussion. It is well known that we reject the veto in principle, being unwilling to concede that anyone, in any society, may be a judge of his own cause. At the same time we are not blind to the realities of the political situation and to the imperfections of the international community. We remain determined to oppose abuse and excess from any quarter. We shall, however, be found ready to acquiesce, for as long as is unavoidable, in such special prerogatives for the great Powers as do not seem unreasonable. But for our readiness to do so we expect and want a counterpart, in the sense that the veto be used only in cases of real importance and clear necessity.

We are happy to note that various countries, among them the Netherlands, have intimated their intention to submit data with regard to Non-Self-Governing Territories under their administration. In so far as such Territories are a part of the Netherlands Kingdom, it is to be noted that they are to receive, at no distant date, the status of self-governing units.

As new territories are elected for membership to the United Nations and as older peaceful States are admitted, we shall bring nearer the attainment of that universal membership of all peace-loving nations which is the aim of the Charter. This year the Netherlands will rejoice to see three new deserving Members admitted to the United Nations.

We hope that this second part of the first session of the General Assembly will be conspicuous by fruitful work and action. We are firmly convinced that the success of this Organization is not to be found in a multiplication of machinery, of questionnaires and reports, but in deeds. But we are equally firmly convinced that in order to succeed, we depend on the indispensable blessing of the All-highest. We shall do our utmost to deserve it, and we shall do that in the Netherlands tradition, that is, not as members of any one particular group or as followers of one or more great Powers, but as a Member of the United Nations using its own judgment.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Saint-Laurent, representative of Canada.

Mr. SAINT-LAURENT (Canada) (*translated from French*): If I were not anxious, like all my colleagues, to take into consideration all the important suggestions made by the President with regard to the conduct of our debates, I should be tempted, English and French being the official languages in Canada, to speak in French as well as in English in the course of the short statement I am about to make.

veto, lorsque ce problème viendra à être discuté. Nul n'ignore que nous rejetons le vétó par principe, car nous ne sommes pas disposés à concéder à quiconque le droit, en quelque société que ce soit, d'être juge dans sa propre cause. D'un autre côté, nous ne sommes pas aveugles aux réalités de la situation politique ni aux imperfections de la communauté internationale. Nous demeurons fermes dans notre résolution de résister aux abus et aux exercès de quelque côté qu'ils viennent. On nous trouvera prêts, cependant, à donner notre assentiment, aussi longtemps qu'il n'y aura pas moyen de l'éviter, à telles prérogatives particulières des grandes Puissances qui ne sembleront pas excessives. Mais alors nous escomptons et nous demandons une contrepartie, et c'est qu'il ne soit fait usage du droit de veto que dans des cas d'une importance réelle et d'une nécessité manifeste.

Nous sommes heureux de constater que diverses nations, parmi lesquelles les Pays-Bas, ont fait connaître leur intention de communiquer des renseignements sur les territoires non autonomes placés sous leur administration. Dans la mesure où de tels territoires font partie du Royaume des Pays-Bas, il y a lieu de noter que, dans un avenir qui n'est pas éloigné, ils se verront octroyer l'autonomie.

A mesure que de nouveaux territoires, aussi bien que des États pacifiques, leurs ainés, seront admis comme Membres des Nations Unies, nous approcherons du but de la Charte: la réunion au sein de l'Organisation de toutes les nations épries de paix. Cette année, les Pays-Bas vont saluer avec joie l'admission justifiée parmi les Nations Unies de trois nouveaux Membres.

Nous espérons que cette deuxième partie de la première session de l'Assemblée générale se distinguera par la fécondité de son labeur et de son action. Ce n'est pas, nous en sommes fermement convaincus, par la multiplication des rouages, des questionnaires et des rapports que notre Organisation atteindra le succès, mais par ses actes. Cependant, et de cela nous ne sommes pas moins fermement convaincus, nous avons besoin, pour réussir, de l'indispensable bénédiction du Très-Haut. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour la mériter, et ce, en restant fidèles à la tradition des Pays-Bas, c'est-à-dire en agissant, non en tant que membre d'un groupement particulier quelconque, ou que partisans d'une ou de plusieurs grandes Puissances, mais en tant que Membre des Nations Unies usant de son libre arbitre.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Saint-Laurent, représentant du Canada.

M. SAINT-LAURENT (Canada): Si je ne faisais, comme tous mes collègues, grand cas de toutes les suggestions importantes du Président, quant à la conduite de nos débats, je serais tenté, étant donné que le français et l'anglais sont langues officielles chez nous, de me servir tantôt du français, tantôt de l'anglais pour prononcer le bref discours que je désire faire maintenant.

My delegation, however, has itself suggested that we should study means of saving time in our future sessions. We must be logical. There is no doubt that we can save time by utilizing the services of our excellent translators who are able to prepare in advance the translations of the speeches that are made here. That is what has been done. I hope that there will be some other occasion when I can have distributed to you the English text of a speech instead of the French.

*(Mr. Saint-Laurent continued his speech in English.)*

Canada welcomes the forthright way in which the Secretary-General and various delegations have brought to the attention of this Assembly the failure of the United Nations to make more rapid progress in implementing some of the major undertakings of the San Francisco Charter. months to be on trial. Its interests will not be The public in our countries is conscious of these shortcomings, and we feel it is well that we should admit them. The United Nations, sixteen months after the signature of the Charter, is still, and is apt to continue for many more served by concealing any disappointment caused by its operations.

Canada is glad that attention has been drawn in this Assembly to what the United Nations has been able to accomplish. These accomplishments are impressive. But it is more important that this Assembly should take steps to remedy the shortcomings of the United Nations rather than derive too great satisfaction from what we have been able to accomplish.

We are particularly concerned that the Security Council and the Military Staff Committee have so far failed to make substantial progress toward the conclusion of the special agreements with individual Members required to implement Article 43, and those following, of the Charter and thus make armed forces and other facilities available to the Security Council. We are all of us bound, under the Charter, to refrain from using armed forces except as provided by the Charter. The Government and people of Canada are anxious to know what armed forces, in common with other Members of the United Nations, Canada should maintain as its share of the burden of putting world force behind world law.

Only when the special agreements with the Council have been concluded shall we be able to determine how large a proportion of the total annual production of our country can properly be devoted to improving the living conditions of the Canadian people.

Canada therefore urges that the Security Council and the Military Staff Committee go ahead with all possible speed in the constructive work of negotiating the special agreements and of organizing the military and economic measures of enforcement. It appears to us that

Mais nous avons suggéré nous-mêmes qu'on étudie les moyens d'économiser le temps, pour nos futures réunions. Il faut être logique. Il n'est pas douteux qu'on peut économiser du temps, grâce, à l'aide efficace des excellents traducteurs qui peuvent assurer la traduction des discours avant que ceux-ci ne soient prononcés. C'est ce qui a été fait. J'espère que d'autres occasions me seront offertes où une version anglaise pourra vous être distribuée, au lieu d'une version française.

*(M. Saint-Laurent poursuit, son exposé, en anglais.)*

Le Canada se réjouit de la franchise avec laquelle le Secrétaire général et plusieurs délégations ont appelé l'attention de l'Assemblée sur le fait que les Nations Unies n'avaient pu faire progresser plus rapidement la mise en application de certains des principaux engagements que contient la Charte de San-Francisco. Le public, dans nos pays, se rend compte de ces manquements, et il est bon, à notre avis, que nous sachions les reconnaître. Seize mois après la signature de la Charte, l'Organisation des Nations Unies est encore dans sa période d'essai qui peut se poursuivre de nombreux mois. Ce ne serait pas servir ses intérêts que de dissimuler les déceptions que provoquent ses travaux.

Le Canada est heureux que l'on ait attiré l'attention de l'Assemblée sur ce que les Nations Unies ont pu réaliser. Ces réalisations sont impressionnantes. Mais il importe davantage de voir l'Assemblée prendre des mesures pour remédier aux imperfections de l'Organisation des Nations Unies que de la voir trop satisfaite de ce que nous avons été à même d'accomplir.

Nous sommes particulièrement inquiets de ce que le Conseil de sécurité et le Comité d'état-major n'aient pas réussi jusqu'à présent à faire des progrès sensibles vers la conclusion des accords spéciaux avec tel ou tel Membre de l'Organisation, qui sont nécessaires pour la mise en exécution des Articles 43 et suivants de la Charte, de façon que le Conseil de sécurité dispose de forces armées et autres facilités. Nous sommes tous tenus par la Charte de nous abstenir d'employer des forces armées, sauf dans les cas prévus par elle. Le Gouvernement et le peuple canadiens sont impatients de savoir quels effectifs le Canada, en commun avec les autres Membres des Nations Unies, devra entretenir pour contribuer à l'accomplissement de la lourde tâche qui consiste à donner à la loi internationale l'appui de la force internationale.

Ce n'est que lorsque les accords spéciaux avec le Conseil auront été conclus que nous pourrons déterminer quelle part de la production annuelle totale de notre pays nous pourrons à juste titre consacrer à améliorer les conditions de vie du peuple canadien.

C'est pourquoi le Canada engage instamment le Conseil de sécurité et le Comité d'état-major à poursuivre, avec toute la rapidité possible, l'œuvre constructive que représentent négociation des accords spéciaux et l'élaboration des mesures coercitives militaires et économiques.

it would be in the interest of all Members of the United Nations to see the Security Council equipped and ready to enforce proper decisions for the maintenance of world peace, and also, as a consequence to see serious consideration given to the reduction of national armaments so that the productive capacity of the world thus conserved may be used for improving the living conditions of all peoples.

The President of the United States of America, in his memorable speech to this Assembly, urged that the Members of the United Nations should use the Security Council "as a means for promoting the settlement of disputes as well as for airing them." The Security Council has not so far given the impression that it was taking positive action to promote the peaceful settlement of disputes.

We agree that now is not the time to try to amend the Charter. But we also say that now is the time for the Assembly to make practical recommendations on how, within the framework of the Charter as it is, the Security Council can more effectively discharge the vital functions so confidently entrusted to it by all the Members of the United Nations.

This Assembly will be required to give a practical interpretation of some of the most important provisions of the Charter. In establishing these precedents, it is necessary to remember that it is a constitution which we are interpreting and not a domestic statute. I venture to suggest that the Charter, to be successful, must be interpreted in such a way as to encourage its growth and adaptation to changing conditions.

The peoples of the United Nations have the right to expect that, wherever the meaning of a provision of the Charter is doubtful, this Assembly will interpret it in the way best calculated to strengthen the authority and prestige of the United Nations. We would like to see provisions which add to the authority of the United Nations or of its organs and officers broadly interpreted, and those which detract from the authority of the United Nations given a restrictive interpretation.

There cannot be lasting peace in the absence of a system of international order based upon justice and regulated by law. We must strive to fortify the juridical functions of the United Nations. Acceptance by all Members of the compulsory jurisdiction of the International Court of Justice with a minimum of reservations would be a step in this direction. I trust that we shall all agree that the obligation of the Assembly under Article 13 of the Charter to encourage "the progressive development of international law and its codification" should be implemented as soon as possible. The Canadian

Il serait, à notre avis, de l'intérêt de tous les Membres des Nations Unies que le Conseil de sécurité soit pourvu des moyens de mettre effectivement en application les décisions propres à assurer le maintien de la paix mondiale et qu'il soit prêt à le faire; il serait donc également de l'intérêt des Nations Unies que la réduction des armements fasse l'objet d'un examen sérieux, de façon que la capacité de production du monde ainsi préservée puisse être consacrée à l'amélioration des conditions de vie de tous les peuples.

Au cours de l'allocution mémorable qu'il a prononcée devant l'Assemblée, le Président des Etats-Unis d'Amérique a exhorté les Membres des Nations Unies à se servir du Conseil de sécurité "pour le règlement des différends et aussi la discussion de ces derniers". Le Conseil de sécurité n'a pas donné jusqu'à présent l'impression qu'il prenait des mesures positives pour favoriser le règlement pacifique des différends.

Nous convenons que ce n'est pas maintenant le moment de tenter d'amender la Charte. Mais nous pensons également que le moment est venu pour l'Assemblée de faire des propositions pratiques sur la manière dont le Conseil de sécurité, dans le cadre de la Charte telle qu'elle est, pourra s'acquitter d'une façon plus efficace des fonctions essentielles qui lui ont été dévolues avec tant de confiance par tous les Membres des Nations Unies.

Cette Assemblée sera appelée à donner une interprétation pratique de quelques-unes des dispositions les plus importantes de la Charte. En créant ces précédents, nous devrons nous rappeler que nous interprétons une constitution, et non pas une loi nationale. Je me permets de faire observer que, pour réussir, la Charte doit être interprétée de façon à favoriser son développement et son adaptation aux changements de circonstances.

Les peuples des Nations Unies ont le droit de s'attendre à ce que les dispositions de la Charte, toutes les fois que leur sens paraît douzeux, soient interprétées par la présente Assemblée de la façon la meilleure pour renforcer l'autorité et le prestige des Nations Unies. Nous voudrions que les dispositions qui ajoutent à l'autorité de l'Organisation des Nations Unies, de ses organes ou de ses agents, reçoivent une interprétation large, et que les dispositions de nature à amoindrir l'autorité des Nations Unies soient interprétées dans un sens restrictif.

Il ne peut exister de paix durable en l'absence d'un ordre international fondé sur la justice et régi par le droit. Nous devons travailler à renforcer les fonctions judiciaires des Nations Unies. Ce serait un pas dans cette direction si tous les Membres acceptaient la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice, avec le moins possible de réserves. Je crois fermement que nous sommes tous d'accord pour rendre effective, le plus tôt possible, l'obligation qui incombe à l'Assemblée, en vertu de l'Article 13 de la Charte, d'"encourager le développement progressif du droit international et sa codifica-

delegation welcomes the request of the United States of America that this matter be discussed.

The people of my country, in common with the peoples of many other countries, are bearing heavy financial burdens as the result of the war. We are all, I am sure, concerned over the mounting cost of participation in international organizations, not only the cost of direct financial contributions but also the cost of sending full delegations to their meetings. All of us are willing to bear our fair share of the necessary expenditures, and all of us readily recognize that these expenditures are small indeed as compared to the cost of war. On the other hand, this Assembly must be able to satisfy public opinion throughout the world that the finances of the Organization are being employed in the best interests of the United Nations. We must be assured that the Secretariat possesses the highest standards of efficiency, competence and integrity, and that the budgetary and financial administration of the United Nations is beyond reproach.

We must also take every possible precaution against the unnecessary multiplication of international organizations, conferences, councils and commissions. Our delegation has observed with satisfaction that the Secretary-General, in his oral report to the Assembly, drew attention to the fact that the larger the number of specialized agencies, the greater will be the financial burden on Member Governments and the greater will be the danger of overlapping and duplication, with a consequent wasteful diversion of effort and of resources.

Wasteful diversion also results from unnecessary prolongation of international meetings in terms of their accomplishment. This imposes unnecessary burdens not only on the international organizations concerned but also on the national Governments and their delegations. Canada has accordingly requested that the Assembly set up without delay a committee to make specific recommendations to it at this session on measures to economize the time of future sessions.

The Canadian delegation, representing all major political parties in my country, desires to associate itself with the declaration made by the President of the United States of America. The people of Canada, as well as the people of the United States, "look upon the United Nations not as a temporary expedient but as a permanent partnership, a partnership among the peoples of the world for their common peace and common well-being."

My own Prime Minister, speaking a few months ago at a plenary session of the Paris Conference, said: "Years of war have surely taught us that no man liveth to himself, and

tion". La délégation canadienne se félicite de ce que les Etats-Unis d'Amérique aient demandé que cette question vienne en discussion.

Le peuple canadien, comme beaucoup d'autres, supporte de lourdes charges financières par suite de la guerre. Nous sommes tous, j'en suis convaincu, préoccupés par la courbe croissante des charges qu'entraîne la participation aux organisations internationales, et non seulement de la contribution financière directe, mais aussi des dépenses occasionnées par l'envoi de délégations complètes à leurs réunions. Nous sommes tous disposés à supporter la part équitable qui nous revient dans les dépenses nécessaires et, tous, nous reconnaissons volontiers que celles-ci sont certes minimes en comparaison du coût de la guerre. D'autre part, la présente Assemblée doit être en mesure de convaincre l'opinion publique dans le monde entier que les ressources de l'Organisation sont employées au mieux des intérêts des Nations Unies. Nous devons avoir l'assurance que le Secrétariat possède les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, et que l'administration du budget et des finances des Nations Unies est au-dessus de tout reproche.

Il faudra aussi prendre toutes les mesures possibles pour éviter la multiplication inutile d'organisations, de conférences, de commissions et de conseils internationaux. Notre délégation a constaté avec satisfaction que le Secrétaire général, dans son rapport oral à l'Assemblée, a fait remarquer que, plus le nombre d'institutions spécialisées sera grand, plus la charge financière qui pèsera sur les Gouvernements Membres sera lourde, et plus sera grand le danger des chevauchements et des doubles emplois, avec la dispersion et le gaspillage d'efforts et d'argent qui en résultent.

La prolongation inutile des conférences internationales est une autre cause de dispersion et de gaspillage, quand elle ne répond pas aux résultats obtenus. Ces lenteurs imposent des charges inutiles non seulement aux organisations internationales intéressées, mais aussi aux Gouvernements et à leurs délégations. C'est pourquoi le Canada a demandé à l'Assemblée de créer sans retard un comité chargé de lui présenter, au cours de la présente session, des recommandations précises sur les mesures qui permettront d'économiser le temps lors des sessions à venir.

La délégation canadienne, qui représente tous les grands partis politiques de mon pays, désire s'associer à la déclaration du Président des Etats-Unis d'Amérique. Le peuple canadien, tout comme le peuple des Etats-Unis, "considère les Nations Unies, non pas comme un expédient temporaire, mais comme une association permanente, une association des peuples du monde entier pour la paix universelle et le bien-être de tous".

Le Premier Ministre du Canada, au cours d'une session plénière de la Conférence de Paris, disait, il y a quelques mois: "Des années de guerre nous ont appris à coup sûr qu'aucun

that no nation liveth to itself. We are all members one of another."

Each State represented here has its own ideals, its own standards, its own ways of life. Differences of outlook are therefore inevitable. It is what we do about these differences that is crucial. Attempts to exploit them to the advantage of any nation or group of nations can accomplish nothing wholesome or constructive. Let us beware of recrimination, of charge and counter-charge. Let us, with good will, patience and forbearance, pursue the course which leads to the resolution and not to the exploitation of differences. Let us proceed with the business of this Assembly, all of us determined to work together in the interests of peace and understanding among the nations. In this way alone can we produce a record of accomplishment worthy of the respect of all the peoples of a united world.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Belt, representative of Cuba.

Mr. BELT (Cuba): The Cuban delegation earnestly hopes that the debates in the General Assembly will be carried on in a cordial spirit of mutual understanding. Likewise we feel confident, in the event that this Assembly decides to revise the Charter, that we shall have before us the following objectives:

1. Modification of the voting system in the Security Council, eliminating from it the veto privilege;
2. Making compulsory the jurisdiction of the International Court of Justice;
3. Revision of the Article which refers to the admission of Members to the Organization.

I shall not here express the reasons for which Cuba is asking for the elimination of the veto privilege, because this will be explained when the motion presented by our delegation is submitted to debate. Also, we do not believe this to be an opportune moment to go into further details on the veto question, because our delegation has reason to hope that a cordial and friendly solution may be found for this vitally important problem, thus avoiding bitter debates on the floor of this Assembly.

As regards the jurisdiction of the International Court of Justice, we consider that all Member States must submit to the compulsory jurisdiction of the Court, in order to avoid its acceptance by certain States in such a conditional way as to nullify that acceptance.

With respect to the Article which deals with membership, it is our considered opinion that specific mention must be made not only of the necessary conditions for admittance of new Members, but also of the indispensable requisites for continued membership in the Organization.

The term "peace-loving States," mentioned in

homme ne peut vivre pour lui-même et qu'aucune nation ne peut vivre pour elle-même. Nous sommes tous membres d'un même corps."

Chacun des Etats représentés ici a son idéal, ses principes, ses modes de vie propres. Les divergences de points de vue sont donc inévitables. Ce qui importe d'une manière capitale c'est notre attitude à l'égard de ces divergences. Aucune tentative pour les exploiter au profit d'une nation ou d'un groupe de nations quelconques ne saurait produire quoi que ce soit de solide ou de constructif. Gardons-nous de l'esprit de récrimination, des accusations et des contre-accusations. Armés de bonne volonté, de patience et de tolérance, faisons en sorte d'arriver à régler et non à exploiter les différends. Poursuivons la tâche de la présente Assemblée, tous résolus à travailler ensemble dans l'intérêt de la paix et de la bonne entente entre les nations. C'est ainsi seulement que nous pourrons inscrire dans nos annales des réalisations qui méritent le respect de tous les peuples d'un monde uni.

Le PRÉSIDENT: La parole est à M. Belt, représentant de Cuba.

M. BELT (Cuba) (*traduit de l'anglais*): La délégation de Cuba a le ferme espoir que les débats de l'Assemblée générale seront empreints d'un esprit de cordialité et de compréhension mutuelle. Elle a de même le ferme espoir que, dans le cas où cette Assemblée prendrait la décision de procéder à une révision de la Charte, elle se proposera les buts suivants:

1. Modifier la procédure de vote du Conseil de sécurité, avec suppression du privilège du veto;
2. Rendre obligatoire la juridiction à la Cour internationale de Justice;
3. Reviser l'Article de la Charte qui traite de l'admission de nouveaux Membres au sein de l'Organisation.

Je ne vais pas indiquer ici les raisons pour lesquelles mon pays réclame la suppression du privilège du veto: ces raisons seront exposées lorsque la motion présentée par notre délégation sera mise en discussion. Nous ne croyons pas non plus le moment opportun pour entrer dans de plus amples détails sur la question du veto, car nous avons des motifs d'espérer que ce problème d'importance vitale sera résolu dans la cordialité et la sympathie mutuelles, ce qui nous évitera d'après débats au sein de cette Assemblée.

En ce qui concerne la juridiction de la Cour internationale de Justice, nous estimons que tous les Etats Membres doivent se soumettre à la juridiction obligatoire de la Cour, pour éviter que l'acceptation de certains Etats soit à ce point conditionnelle qu'elle équivale à un refus.

Quant à l'Article de la Charte qui a trait à l'admission de nouveaux Membres, nous estimons, tout bien considéré, que cet Article doit énoncer expressément, non seulement les conditions requises pour être admis comme Membre, mais aussi celles qui sont indispensables pour le demeurer.

L'expression "Etats pacifiques", qui figure à

Article 4 of the Charter is not only ambiguous but likewise ridiculous.

One of Cuba's principal aims is a United Nations with a truly universal character. This is why we particularly deplore the absence of certain States whose presence among us would contribute effectively towards our ideal of a world ruled by international law and justice.

There is another problem which will come before this Assembly for consideration and which especially concerns Cuba and the Spanish-speaking countries, namely, the Spanish question.

So far, the measures taken by the United Nations against Franco have ended in complete failure. These measures have in fact accomplished the exact reverse of what was intended: instead of overthrowing Franco they have strengthened his regime. It would therefore be not only useless, but harmful, to repeat the same errors. We must ensure, by all means, that the smouldering Spanish problem does not become the bone of contention between East and West. We must make sure that any action on this matter will preclude partisan aims and be based purely on democratic ideals.

The Spanish-American countries are especially entitled to raise their voices in this vital question. It is our conviction, and allow me to put the greatest emphasis on these words, that no true Spaniard will ever resent as an intervention in the internal affairs of his country, any action on the part of the Spanish-American nations intended to assure the happiness and the peace of the Spanish people.

The Spanish question is now under the jurisdiction of the Security Council. Cuba does not intend to take any initiative on this matter. But should this question be raised, the Cuban delegation pledges itself to offer a formula consistent with the principles of the Charter, and in accordance with the dignity and the patriotism of the Spanish people.

May God enlighten and guide our deliberations, and enable us to achieve positive benefits toward the peace and welfare of humanity.

## 96. Report of the Credentials Committee

The PRESIDENT (*translated from French*): As there are no more names on the list for this morning's meeting, I suggest that we should ask the Chairman of the Credentials Committee to read us his report, which is now ready. As, however, this item is not on the agenda, a unanimous decision by the Assembly is required.

**Decision:** *The Assembly agreed to hear the report of the Credentials Committee.*

l'Article 4 de la Charte, n'est pas simplement ambiguë, elle est aussi ridicule.

L'un des buts principaux que se propose Cuba est de voir les Nations Unies prendre un caractère vraiment universel. Aussi déplorons-nous tout particulièrement l'absence de certains Etats dont la présence parmi nous contribuerait efficacement à la réalisation de l'idéal que nous avons d'un monde où règnent la justice et le droit international.

Il est un autre problème qui sera soumis à l'examen de cette Assemblée, et auquel Cuba et les pays de langue espagnole portent un intérêt particulier: c'est la question espagnole.

Jusqu'ici, les mesures prises par les Nations Unies contre Franco ont abouti à un échec total. Elles ont eu, en fait, des résultats exactement opposés aux intentions des Nations Unies. Au lieu de renverser Franco, elles ont affermé son régime. Il serait donc non seulement inutile, mais dangereux, de commettre à nouveau les mêmes erreurs. Il faut éviter, par tous les moyens, que le problème espagnol, qui couve actuellement sous la cendre, ne devienne un brandon de querelle entre l'Orient et l'Occident. Il faut veiller à ce que toute mesure prise à cet égard exclue toute idée partisane et s'inspire uniquement de l'idéal démocratique.

Les pays hispano-américains ont tout particulièrement le droit de faire entendre leur voix sur cette question vitale. Nous avons la conviction —je me permets d'appuyer tout particulièrement sur ces mots qu'il n'est pas de véritable Espagnol qui s'offense, comme d'une immixtion dans les affaires intérieures de son pays, d'une action quelconque des nations hispano-américaines inspirée du désir d'assurer le bonheur et la paix au peuple espagnol.

La question espagnole relève en ce moment de la coûtpéénité du Conseil de sécurité. Il n'est pas dans les intentions de Cuba de prendre en la matière une initiative quelconque. Mais, dans le cas où cette question serait examinée ici, la délégation cubaine s'engage à proposer une formule qui respecte à la fois les principes de la Charte et la dignité et le patriotisme du peuple espagnol.

Puisse Dieu nous éclairer et nous guider dans nos délibérations et nous mettre à même d'arriver à des résultats positifs qui contribuent à la paix et au bonheur de l'humanité.

## 96. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Le PRÉSIDENT: Aucun orateur n'étant plus inscrit pour la séance de ce matin, je demanderai à l'Assemblée d'entendre le Président de la Commission de vérification des pouvoirs, qui est en mesure de nous présenter le rapport de cette Commission. Ce point n'étant pas à l'ordre du jour, il faut que l'Assemblée soit unanime pour que nous puissions entendre ce rapport.

**Décision:** *L'Assemblée décide d'entendre le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.*

Mr. KAUFFMAN (Denmark): The Committee which was appointed by the General Assembly at its second general meeting held on January 11, 1946, to report on the credentials of the representatives, met on 28 October at 10:30 a.m. in Conference Room A.

The Committee consisted of representatives of the Byelorussian Soviet Socialist Republic, China, Denmark, France, Haiti, Paraguay, Philippine Republic, Saudi Arabia and Turkey.

The Committee examined the documents emanating from forty-eight Member States which were submitted to it by the Secretariat. It found that the credentials conferred upon representatives of forty-two Governments of Member States fully satisfied the requirements of rule 20 of the provisional rules of procedure for the General Assembly. This applies to the following States:

Argentina	Liberia
Belgium	Luxembourg
Bolivia	Mexico
Brazil	Netherlands
Byelorussian Soviet Socialist Republic	New Zealand
Canada	Nicaragua
Chile	Norway
China	Panama
Colombia	Paraguay
Costa Rica	Peru
Cuba	Philippine Republic
Czechoslovakia	Saudi Arabia
Denmark	Syria
Dominican Republic	Turkey
Egypt	Ukrainian Soviet Socialist Republic
El Salvador	Union of Soviet Socialist Republics
France	United States of America
Guatemala	Uruguay
Haiti	Venezuela
Honduras	Yugoslavia
India	
Iran	

Provisional credentials were submitted for representatives of the following six Governments of Member States:

Ecuador	Lebanon
Ethiopia	Union of South Africa
Greece	
Iraq	

No credentials have been received from the following three Member States as yet, but information has been received that these are en route:

Australia	United Kingdom
Poland	

The Committee will examine the original credentials of the representatives of Governments which have submitted provisional credentials as well as the credentials that are en route. The Committee proposes that the representatives of

M. KAUFFMAN (Danemark) (*traduit de l'anglais*): La Commission, nommée par l'Assemblée générale au cours de sa deuxième séance plénière, le 11 janvier 1946, pour faire rapport sur les pouvoirs des représentants, s'est réunie le 28 octobre 1946 à 10 h. 30, dans la salle de conférences A.

La Commission se composait des représentants de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la Chine, du Danemark, de la France, d'Haïti, du Paraguay, de la République des Philippines, de l'Arabie saoudite et de la Turquie.

La Commission a examiné les documents provenant de quarante-huit Etats Membres et qui lui étaient soumis par le Secrétariat. Elle a constaté que les pouvoirs conférés aux représentants des Gouvernements de quarante-deux Etats Membres remplissaient entièrement les conditions requises aux termes de l'article 20 du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale. Cette remarque s'applique aux Etats suivants:

Argentine	Libéria
Belgique	Luxembourg
Bolivie	Mexique
Brésil	Pays-Bas
République socialiste soviétique de Biélorussie	Nouvelle-Zélande
Canada	Nicaragua
Chili	Norvège
Chine	Panama
Colombie	Paraguay
Costa-Rica	Pérou
Cuba	République des Philippines
Tchécoslovaquie	Arabie saoudite
Danemark	Syrie
République Dominicaine	Turquie
Egypte	République socialiste d'Ukraine
Salvador	Union des Républiques socialistes soviétiques
France	Etats-Unis
Guatemala	d'Amérique
Haïti	Uruguay
Honduras	Venezuela
Inde	Yougoslavie
Iran	

Des pouvoirs provisoires ont été soumis par les représentants des Gouvernements des six Etats Membres suivants:

Équateur	Liban
Ethiopie	Union
Grèce	Sud-Africaine
Irak	

Aucun pouvoir n'a encore été reçu de la part des trois Etats Membres suivants mais, selon nos informations, ces pouvoirs sont en route:

Australie	Royaume-Uni
Pologne	

La Commission examinera, dans l'original, les pouvoirs des représentants des Gouvernements qui ont soumis des pouvoirs provisoires, ainsi que les pouvoirs qui sont en route. La Commission propose que les représentants de ces pays soient,

these countries shall, in the meantime, be seated provisionally with the same rights as other representatives.

The PRESIDENT (*translated from French*): Does anyone wish to speak on this report? If not, I shall take it that the findings of the report are adopted by the Assembly.

The next meeting will be at 4 o'clock.

**Decision:** *The report was adopted.*

*The meeting rose at 12.55 p.m.*

## FORTY-SECOND PLENARY MEETING

Held on Tuesday, 29 October 1946, at 4 p.m.

**President:** Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

### CONTENTS

	Page
97. General discussion (continuation): Speech by Mr. Molotov (Union of Soviet Socialist Republics) .....	832

### 97. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*): We shall continue the general discussion.

I call upon Mr. Molotov, representative of the Union of Soviet Socialist Republics.

Mr. MOLOTOV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The general debate on the report of the Secretary-General offers us an opportunity to state our views both on individual questions of interest to this or that country and on the general questions of international co-operation. Such an exchange of views should be useful in establishing mutual understanding among the United Nations. It is also necessary in order to improve the work of the Organization and its important organs, such as the Security Council, the Economic and Social Council and others.

The United Nations is only in the initial stage of its activities. There are necessarily substantial shortcomings in its work, if only because it is only beginning to apply its new principles and that under conditions which greatly differ from those of the past. But precisely for this reason it is in the interests of the United Nations not to hush up the existing shortcomings but to expose them from the very outset and to take care that they are not allowed to occur in the future. Naturally, this applies primarily to the Security Council since it has to deal daily with important problems relating to the defence of universal peace, in regard to which the interests and views of individual States are not infrequently in conflict.

Take the question of Spain and the Iranian question.

The Security Council, and still earlier the General Assembly, found nothing better than to make general declarations against Franco. The Secretary-General has rightly pointed out, in this

d'ici là, autorisés à siéger provisoirement avec les mêmes droits que les autres représentants.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un désire-t-il prendre la parole au sujet de ce rapport? Sinon, je considère que les conclusions du rapport sont adoptées par l'Assemblée.

La prochaine séance aura lieu cet après-midi à 16 heures.

**Décision:** *Le rapport est adopté.*

*La séance est levée à 12 h. 55*

## QUARANTE-DEUXIEME SEANCE PLENIERE

Tenue le mardi 29 octobre 1946, à 16 heures.

**Président:** M. P.-H. SPAAK (Belgique).

### TABLE DES MATIÈRES

	Pages
97. Discussion générale (suite): Discours de M. Molotov (Union des Républiques socialistes soviétiques) .....	832

### 97. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: Nous allons poursuivre la discussion générale.

Je donne la parole à M. Molotov, représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. MOLOTOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La discussion générale du rapport du Secrétaire général nous offre la possibilité de nous prononcer aussi bien sur les questions particulières intéressant tel ou tel pays que sur les questions générales relatives à la collaboration internationale. Un tel échange de vues facilitera la compréhension mutuelle entre les Nations Unies; il est nécessaire, aussi pour perfectionner le travail de l'Organisation et de ses organes importants tels que le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et autres.

L'Organisation des Nations Unies n'est encore qu'au début de son activité. Il y a nécessairement de graves imperfections, ne serait-ce que parce que cette Organisation commence à peine à appliquer ses nouveaux principes, et cela dans des conditions très différentes de celles du passé. Mais c'est justement pour cette raison qu'il est de l'intérêt des Nations Unies de ne pas taire ces imperfections mais plutôt de les mettre en lumière dès le début et de veiller à les éviter à l'avenir. Ceci, bien entendu, concerne avant tout le Conseil de sécurité, qui a constamment à traiter les graves questions que soulève la défense de la paix universelle, ce qui constitue un domaine où les intérêts et les vues des différents Etats se heurtent fréquemment.

Prenons, par exemple, la question espagnole et la question iranienne:

Le Conseil de sécurité, et avant lui l'Assemblée, n'ont su opposer à Franco que des déclarations générales. Le Secrétaire général nous a fait remarquer, à juste titre, que cela était par-